

Voies sur berges: ravis, les opposants veulent reprendre le volant

Suite à la décision du tribunal administratif de Paris d'annuler la fermeture des voies sur berges à la circulation automobile, les opposants à cette mesure ne cachent pas leur satisfaction.



"Alléluia! On sort le champagne ici, réagit de son côté Yves Carra, président de l'Automobile Club Association. On n'a l'impression que nous ne sommes pas en démocratie, avec une poignée d'élus qui s'entêtent dans une logique qui n'est selon nous pas la bonne. Malheureusement, il peut y avoir des recours ce qui n'annulera pas le projet de piétonisation".

Pour Maître Rémy Josseaume, avocat spécialisé en droit routier, la décision prise par le tribunal contient des mots très durs pour les arrêtés pris par la Maire de Paris. "A faire les choses trop vite, on risque des sanctions à la clé, c'est un sacré revers pour la mairie", précise l'avocat.

Des effets discutés sur la pollution et le trafic

Au-delà de l'étude d'impact remise en cause par le tribunal administratif, les effets de la piétonisation sur la pollution comme sur le trafic sont remis en cause depuis un an et demi par les opposants.

"La fermeture des voies sur berges n'a réduit ni le trafic ni la pollution, qui ont été tout simplement reportés ailleurs. Le trafic baisse à Paris depuis plusieurs années, l'équipe municipale actuelle n'y est pas pour grand-chose, assène Yves Carra. L'effet recherché n'est donc atteint et la municipalité reste dans un déni total."

Un avis que partage Fabrice Godefroy, président de l'association diéséliste de France : "Je pense que la piétonisation était contre-productive pour lutter contre la pollution. Il faut au contraire rendre le trafic plus fluide pour éviter les particules liées à des freinages successifs, puis des émissions de CO2 plus importantes comme de particules, lors des réaccélérations. Une situation typique dans les embouteillages".

Quand aura lieu la réouverture?

Tous espèrent une réouverture rapide des voies sur berges, mais les conditions d'une reprise de la circulation semblent à court terme difficiles à appréhender. Du côté de la Préfecture de police, on se refuse à tout commentaire, pour "éviter d'alimenter des polémiques". Sans parler pour le moment d'un éventuel recours en justice de la mairie de Paris, l'entourage d'Anne Hidalgo se veut très pragmatique : "Avec les crues, il y aurait de toutes façons un délai à prévoir avant de pouvoir rouvrir les voies sur berges à la circulation".